

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2009

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29.05.2009
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Dissolution du SIVOM de la Basse-Zorn – modification d'une délibération
6. Gestion des parures de bancs et tables
7. Décision modificative de cession
8. Divers

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les Conseillers sauf Madame HEUSSNER Michèle, excusée, qui a donné procuration à Monsieur OHLMANN Yves, URBAN Michel, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Pierre GROSS, Monsieur MOCHEL Dominique, excusé, qui a donné procuration à Madame PETER Marianne, Madame TREIL Béatrice, excusée, qui a donné procuration à Monsieur JOACHIM Jean-Luc, Monsieur JUNG Régis, absent non excusé et RIEDINGER Rolph, absent excusé.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 MAI 2009

Le procès-verbal de la séance du 29 mai 2009 est approuvé à l'unanimité

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

a) Communications du Maire

- Réunions

- 30.05.2009 Visite sur site du SMITOM à Schweighouse
- 03.06.2009 Réunion à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 05.06.2009 Réunion du conseil de l'école élémentaire
- 07.06.2009 Elections Européennes
- 08.06.2009 Réunion du Bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 09.06.2009 Réunion d'information sur le lotissement Heiligenhauesel
- 10.06.2009 Soirée de remise de distinctions au SDIS du Bas-Rhin
- 12.06.2009 Réunion travaux bâtiment laiterie

12.06.2009 Réunion de programmation des travaux de la piste cyclable
13.06.2009 Permanence mairie
15.06.2009 Réunion à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
17.06.2009 Réunion à la Préfecture du Bas-Rhin
19.06.2009 Réception des travaux bâtiment laiterie
22.06.2009 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
24.06.2009 Réunion relative au lotissement Heiligenhauesel
24.06.2009 Réunion relative à la petite enfance
24.06.2009 Réunion intercommunale relative au parcours de santé
24.06.2009 Réunion relative à l'école municipale de musique
25.06.2009 Fête de fin d'année du Périscolaire

- Permis de construire

HELBRINGER Fernand 2b, rue des Vergers 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une terrasse couverte	Accordé le 16.06.2009
--	---	--------------------------

b) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire

02.06.2009 Réunion de la commission culturelle et sportive
04.06.2009 Rendez-vous relatif à la commission des bâtiments
06.06.2009 Permanence mairie
07.06.2009 Elections Européennes
11.06.2009 Réunion d'information des associations
17.06.2009 Rendez-vous relatif à l'achat du chapiteau
19.06.2009 Audition de l'école de musique
23.06.2009 Réunion de la municipalité
24.06.2009 Réunion relative au lotissement Heiligenhauesel
24.06.2009 Réunion relative à l'école municipale de musique
25.06.2009 Fête de fin d'année du Périscolaire

c) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire

07.06.2009 Elections Européennes
09.06.2009 Réunion d'information sur le lotissement Heiligenhauesel
11.06.2009 Visite de l'épicerie sociale et de la maison des services de Bischwiller
16.06.2009 Permanence CCAS
23.06.2009 Réunion de la municipalité
24.06.2009 Réunion relative au lotissement Heiligenhauesel
24.06.2009 Réunion intercommunale relative au parcours de santé

Madame PETER Marianne signale également qu'elle s'occupe tous les jeudis de la régie et de l'attribution des différents emplacements au marché du terroir.

d) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire

24.06.2009 Réunion intercommunale relative au parcours de santé
25.06.2009 Réunion relative à l'aire de remplissage et de lavage des matériels de traitement phytosanitaire

4. DROIT DE PREEMPTION

Le Maire soumet au conseil municipal, conformément à la délibération du conseil municipal du 6 mai 2005, les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- Maître Jean-Paul TRABAND, Notaire à WEYERSHEIM

Section 12 lieu-dit « Rue de la Rivière » parcelle 25 d'une contenance de 1,70 ares,
Section 12 lieu-dit « Rue de la Rivière » parcelle 26 d'une contenance de 0,86 are

Section 8 lieu-dit « Rue de la Montée » parcelle 3 d'une contenance de 0,87 are

Section 2 lieu-dit « 49, rue du Gal de Gaulle » parcelle 125/62 d'une contenance de 5,33 ares
Section 2 lieu-dit « 49, rue du Gal de Gaulle » parcelle 128/62 d'une contenance de 0,16 are

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

5. DISSOLUTION DU SIVOM – MODIFICATION DE DELIBERATIONS

Le Maire informe le conseil municipal que la délibération du conseil municipal en date du 26 septembre 2008 relative à la dissolution du Sivom de la Basse-Zorn comporte une erreur qui doit être rectifiée.

Le troisième paragraphe de la délibération doit être rédigé comme suit :

« ...

Concernant la Commune de Geudertheim cette reprise représente 16,98 % des résultats de clôture. Le conseil municipal accepte le principe de reprendre les résultats comme suit :

Section d'investissement	: 10 350,81 Euros
Section de fonctionnement	: -10 354,64 Euros

... »

Les autres termes de la délibération restent inchangés.

Suite à cette opération, il convient de modifier également la délibération d'affectation des résultats 2008 du 27 février 2009 dont les troisième et quatrième aliéas doivent être rédigés en ces termes :

« ...

- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 496 825,01 Euros et un déficit d'investissement de 108 769,77 Euros ;

- décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de 496 825,01 Euros comme suit :

Article 1068 Affectation en réserves	108 769,77 €
Article 002 Excédent de fonctionnement reporté	388 055,24 €

... »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les modifications des délibérations du 26 septembre 2008 relative à la dissolution du Sivom de la Basse-Zorn et du 27 février 2009 relative à l'affectation des résultats 2008 telles que présentées par le Maire.

6. GESTION DES PARURES DE BANCS ET TABLES

Le Maire propose au conseil municipal de donner la gestion du stock de parures de bancs et de tables, propriété de la commune de Geudertheim, à titre gratuit au Comité des Fêtes de Geudertheim qui en contrepartie devra en assurer l'entretien et le respect des règles de sécurité liés à un tel matériel.

Une convention de mise à disposition de ce matériel sera établie entre les deux parties.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition du Maire et l'autorise à signer la convention à intervenir entre la Commune de Geudertheim et le Comité des Fêtes.

7. DECISION MODIFICATIVE DE CESSION

Le Maire soumet au conseil municipal la décision modificative de cession résultant de la vente de la maison forestière Sandgrube à la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin.

La valeur nette comptable de la maison forestière telle qu'elle ressort de l'inventaire communal où elle est enregistrée sous le numéro 963112-001-I006 est de 61485,76 €. La valeur de cession quant à elle est de 375 000,00 €.

Les votes de crédits à émettre sont les suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Art. 675 : 61 486,00 €
Art. 676 : 313 514,00 €

Recettes :

Art. 775 : 375 000,00 €

Section d'investissement :

Dépenses :

Recettes :

Art. 21318 : 61 486,00 €
Art. 192 : 313 514,00 €
Art. 024 : - 375 000,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les crédits tels que présentés par le Maire.

8. DIVERS

- Réunion de la commission des bâtiments le 4 juillet 2009 à 10 heures
- Prochain conseil municipal 28.08.2009 à 20h30